

**Commission de Suivi de Site (CSS) extraordinaire
Société BASF AGRI-PRODUCTION Genay**

Jeudi 23 octobre 2025 à 10h30 – Salon Jean MOULIN,
Préfecture du Rhône
18, rue de Bonnel - 69419 LYON cedex 03

ORDRE DU JOUR

1. Rappel sur les activités de formulation du site BASF Agri-Production de Genay
2. Présentation de l'article 83 de la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 dite Egalim
3. Retour sur l'action de l'État depuis le 30 juin 2025
4. Argumentaire juridique de BASF
5. État de la situation à date
6. Questions diverses